



La convenance est-elle une obligation?

Par **petiteeve**, le **07/04/2009** à **11:49**

Bonjour. rnrnJ'aimerais une explication sur une phrase de mon jugement.rnrn"La maman qui pouvait être légitimement inquiète apparaît cependant avoir tendance à dramatiser les évènements. Le père contrairement à ce qu'elle voudrait faire croire ne se comporte pas en irresponsable puisqu'il a éloigné le chien le chien lors de la venue des enfants,[s]ce que par précaution il convient qu'il continue à faire[/s]" rnrnCeci signifie-t-il que le chien doit être impérativement tenu éloigné ou que c'est au bon vouloir du père?

Par **Upsilon**, le **07/04/2009** à **18:09**

Bonjour. rnrnA mon sens, le père doit éloigner "le chien" des enfants. C'est le sens de la phrase dans votre jugement.

Par **petiteeve**, le **08/04/2009** à **10:46**

Merci de votre réponse.rnrnCela me semblait évident,mais le père se vante qu'à présent il n'a plus à tenir le chien éloigné,que rien ne l'y oblige.rnrnS'il vient chercher les enfants avec le chien,y-t-il moyen de faire quelque chose? Car selon moi,il se moquera alors ouvertement du jugement.

Par **Upsilon**, le **08/04/2009** à **13:59**

Lorsque l'on dit "il convient de faire quelque chose", c'est que cette chose doit être faite... Ça me semble logique. rnrnDonc oui, il DOIT tenir le chien éloigné des enfants si cela est mentionné dans le jugement.